



En 2022, en France, 10 % des personnes âgées de 18 à 64 ans éprouvent des difficultés à l'écrit et 12 % en calcul. Ces difficultés ont des conséquences sur la vie professionnelle, à la fois en termes d'insertion sur le marché du travail et de conditions d'emploi.

Les personnes ayant des difficultés à l'écrit ou en calcul sont moins insérées sur le marché du travail : six sur dix sont en emploi, alors que plus de huit sur dix le sont en l'absence de difficultés. L'existence de difficultés dans les compétences de base pénalise davantage les moins diplômés que les diplômés du secondaire. Parmi les personnes peu ou pas diplômées en difficulté à l'écrit ou en calcul, cinq sur dix ne sont pas en emploi. Par ailleurs, les femmes ayant des difficultés à l'écrit s'insèrent bien plus difficilement que les hommes sur le marché du travail : 42 % sont en emploi, contre 78 % des hommes dans la même situation.

Qu'elles soient peu ou pas diplômées ou diplômées du secondaire, les personnes rencontrant des difficultés à l'écrit ou en calcul sont surreprésentées dans les emplois peu qualifiés. Parmi les personnes en emploi peu ou pas diplômées, 57 % de celles en difficultés en calcul et 52 % de celles en difficulté à l'écrit occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé peu qualifié, contre 38 % pour les personnes n'ayant pas de difficultés.

En France, en 2022, 10 % des personnes âgées de 18 à 64 ans (soit 4,0 millions de personnes) éprouvent des **difficultés** dans les domaines fondamentaux de **l'écrit** **► sources** [Bentoudja, Murat, 2024].

Plus précisément, 8 % des personnes ont des **difficultés fortes** à l'écrit : elles en rencontrent dans les trois domaines de l'écrit (lecture, écriture et compréhension écrite) dans plus de la moitié des cas, et dans deux d'entre eux (écriture et compréhension écrite) dans plus d'un tiers des cas. Par ailleurs, 12 % des personnes (soit 4,5 millions de personnes) ont des difficultés **en calcul**. Les difficultés à l'écrit et en calcul se cumulent pour 6 % des personnes ; 4 % des individus éprouvent uniquement des difficultés à l'écrit et 5 % uniquement des difficultés en calcul. Au total, 15 % des personnes (soit 6,0 millions de personnes) rencontrent des difficultés à l'écrit ou en calcul. Le fait de rencontrer des difficultés à l'écrit ou en calcul est d'une part très lié aux niveaux de diplômes obtenus et a, d'autre part, des conséquences sur la **situation sur le marché du travail**. L'évaluation de ces conséquences conduit à restreindre le champ de la suite de l'étude aux personnes les plus susceptibles de travailler.

Avoir des difficultés à l'écrit ou en calcul limite l'insertion professionnelle

En 2022, 61 % des personnes âgées de 18 à 64 ans (hors étudiants, retraités et personnes en incapacité de travailler) qui rencontrent des difficultés à l'écrit ont un emploi **► figure 1**. C'est nettement moins que les personnes n'ayant pas de difficultés (85 %). En conséquence,

les personnes éprouvant des difficultés à l'écrit sont deux fois plus souvent au chômage (19 %, contre 9 % pour celles sans difficultés) et plus de trois fois plus souvent inactives sur le marché du travail (20 %, contre 6 %). Les personnes sont d'autant moins insérées sur le marché du travail que les difficultés qu'elles éprouvent sont fortes : seules 56 % des personnes ayant des difficultés fortes à l'écrit sont en emploi.

► 1. Situation sur le marché du travail en 2022, selon les difficultés rencontrées à l'écrit et en calcul

					en %
Niveau de compétences	Ensemble	Situation sur le marché du travail			
		Emploi	Chômage	Inactivité	Ensemble
À l'écrit					
En difficulté	10	61	19	20	100
Pas de difficultés	90	85	9	6	100
En calcul					
En difficulté	12	63	17	20	100
Pas de difficultés	88	85	9	6	100
À l'écrit et en calcul					
En difficulté à l'écrit ou en calcul, dont :	15	72	16	12	100
<i>En difficulté à l'écrit et en calcul</i>	6	54	20	26	100
Pas de difficultés, ni à l'écrit, ni en calcul	85	86	9	5	100
Ensemble	100	83	10	7	100

Lecture : En 2022, 10 % des adultes rencontrent des difficultés à l'écrit. 61 % des adultes ayant des difficultés à l'écrit sont en emploi.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans hors personnes en études, à la retraite, en incapacité de travailler pour des raisons de santé ou de handicap.

Sources : Insee-ANLCI, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

De la même façon, les personnes rencontrant des difficultés en calcul sont moins souvent en emploi (63 %) que les personnes n'ayant pas de difficultés (85 %). En outre, en cas de cumul des difficultés à l'écrit et en calcul, l'accès au marché du travail est d'autant plus difficile : seules 54 % des personnes rencontrant des difficultés à la fois à l'écrit et en calcul sont en emploi.

Les compétences à l'écrit et en calcul sont fortement liées au niveau de diplôme

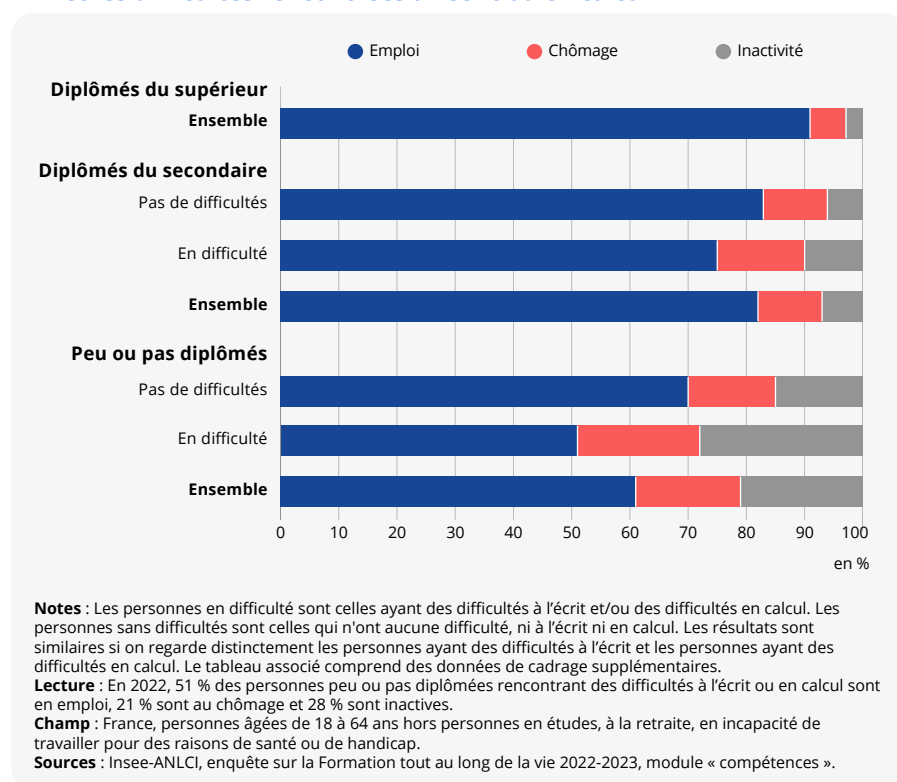
Parmi les personnes **peu ou pas diplômées** (15 % de la population sur le champ de l'étude), 36 % rencontrent des difficultés à l'écrit et 36 % en rencontrent en calcul, contre respectivement 9 % et 12 % de celles **diplômées de l'enseignement secondaire** (42 % de la population). Les personnes diplômées du supérieur (43 % de la population) rencontrent très rarement des difficultés : 2 % d'entre elles sont concernées par des difficultés à l'écrit, et 3 % par des difficultés en calcul ; ces difficultés, à l'écrit notamment, sont liées au fait que ces personnes ont souvent une autre langue maternelle que le français et ont réalisé leurs études à l'étranger.

Par ailleurs, le niveau de diplôme est un des principaux déterminants de la situation du marché du travail en général, et en particulier du taux d'emploi : sur le champ de l'étude, le taux d'emploi des peu ou pas diplômés atteint 61 %, nettement au-dessous de celui des diplômés du secondaire (82 %), lui-même bien inférieur au taux d'emploi des diplômés du supérieur (91 %).

En cas de difficultés, les moins diplômés sont d'autant plus pénalisés sur le marché du travail

Pour un niveau de diplôme donné, la façon dont les personnes s'insèrent sur le marché du travail dépend fortement de l'existence ou non de difficultés à l'écrit ou en calcul, de façon différenciée selon le niveau de diplôme. Ainsi, parmi les personnes peu ou pas diplômées, 51 % sont en emploi lorsqu'elles ont des difficultés, que ce soit à l'écrit ou en calcul, contre 70 % en l'absence de difficultés, soit 19 points de moins ► **figure 2**. L'écart est moins marqué parmi les personnes diplômées du secondaire mais reste significatif : 75 % de celles ayant une maîtrise incomplète de l'écrit ou du calcul sont en emploi, soit 8 points de moins que celles n'ayant pas de difficultés. Les résultats sont similaires si l'on distingue les personnes faisant face à des difficultés à l'écrit et celles rencontrant des difficultés en calcul. À autres caractéristiques identiques, comme l'âge, le niveau de diplôme, le

► 2. Situation sur le marché du travail en 2022, selon le niveau de diplôme et les difficultés rencontrées à l'écrit ou en calcul



► 3. Taux d'emploi des femmes et des hommes en 2022, selon le niveau de diplôme et les difficultés rencontrées à l'écrit ou en calcul

Caractéristiques	Ensemble	Taux d'emploi			
		En difficulté à l'écrit	Pas de difficultés à l'écrit	En difficulté en calcul	Pas de difficultés en calcul
Femmes, dont :	100	42	81	56	81
<i>Peu ou pas diplômées</i>	16	33	57	39	56
<i>Diplômées du secondaire</i>	40	57	77	67	77
Hommes, dont :	100	78	90	77	89
<i>Peu ou pas diplômés</i>	14	71	80	70	79
<i>Diplômés du secondaire</i>	44	83	88	82	88
Ensemble	///	61	85	63	85

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : En 2022, 16 % des femmes sont peu ou pas diplômées. Le taux d'emploi des femmes peu ou pas diplômées et rencontrant des difficultés à l'écrit s'élève à 33 %, et atteint 57 % en l'absence de difficultés.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans hors personnes en études, à la retraite, en incapacité de travailler pour des raisons de santé ou de handicap.

Sources : Insee-ANLCI, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

lieu de résidence, etc., la situation moins favorable sur le marché du travail des personnes éprouvant des difficultés à l'écrit ou en calcul persiste ► **encadré**.

Les femmes s'insèrent bien moins facilement sur le marché du travail en cas de difficultés, notamment à l'écrit

En cas de difficultés à l'écrit, l'insertion sur le marché du travail apparaît plus difficile pour les femmes. Celles ayant des difficultés à l'écrit sont en emploi dans 42 % des cas, soit 39 points de moins que celles

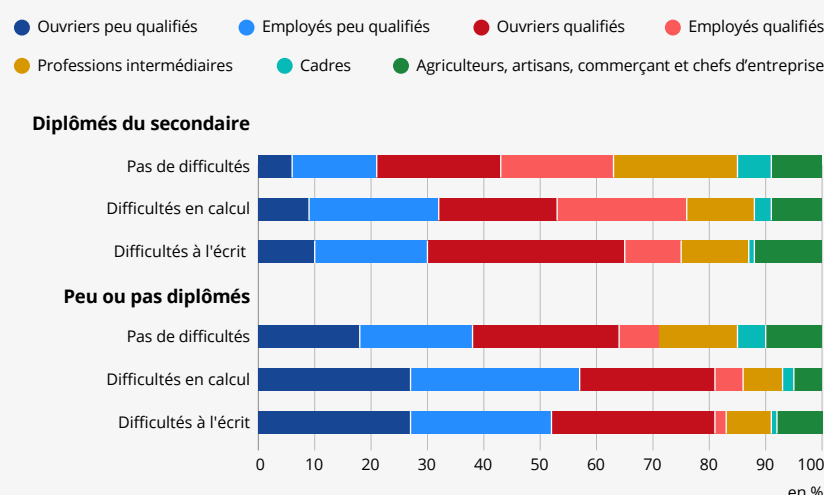
n'en rencontrant pas ► **figure 3**. L'écart de taux d'emploi est nettement moindre pour les hommes : ceux éprouvant des difficultés à l'écrit sont en emploi dans 78 % des cas, soit 12 points de moins que ceux sans difficultés.

Ce constat s'observe à niveau de diplôme donné. 33 % des femmes peu ou pas diplômées en difficulté à l'écrit sont en emploi, soit 24 points de moins que celles sans difficultés. L'écart est bien plus faible pour les hommes peu ou pas diplômés, dont le taux d'emploi est par ailleurs nettement plus élevé : ils sont 71 % à être en emploi lorsqu'ils éprouvent des

difficultés, soit 9 points de moins que ceux qui n'en éprouvent pas. Pour les femmes diplômées du secondaire, l'écart de taux d'emploi selon la présence de difficultés est encore élevé : 20 points (57 % de celles éprouvant des difficultés sont en emploi). Pour les hommes diplômés du secondaire, l'écart de taux d'emploi est moins élevé : il est de 83 % en cas de difficultés, contre 88 % pour ceux sans difficultés.

Les difficultés en calcul affectent aussi plus fortement les femmes que les hommes sur le marché du travail. 56 % des femmes ayant des difficultés en calcul ont un emploi, soit 25 points de moins que celles qui n'en rencontrent pas. Les femmes peu ou pas diplômées éprouvant des difficultés en calcul sont en emploi dans 39 % des cas, soit 17 points de moins que celles sans difficultés. L'écart est moindre pour les diplômées du secondaire : 77 % des femmes ayant des difficultés sont en emploi, soit 10 points de moins qu'en l'absence de difficultés. Pour les hommes, les résultats sont similaires à ceux observés pour les compétences à l'écrit, avec des écarts de taux d'emploi en fonction de l'existence de difficultés bien moindres que pour les femmes.

► 4. Catégories socioprofessionnelles des personnes en emploi en 2022, selon le niveau de diplôme et les difficultés rencontrées à l'écrit ou en calcul



Notes : Les personnes sans difficultés sont celles qui n'ont aucune difficulté, ni à l'écrit ni en calcul. Les résultats sont similaires si on regarde distinctement les personnes sans difficultés à l'écrit et les personnes sans difficultés en calcul.

Lecture : En 2022, 20 % des personnes en emploi titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire et qui n'éprouvent pas de difficultés ni à l'écrit ni en calcul occupent un poste d'employé qualifié. 10 % des personnes en emploi diplômées de l'enseignement secondaire et qui éprouvent des difficultés à l'écrit ont un poste d'employé qualifié.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans en emploi.

Sources : Insee-ANLCI, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

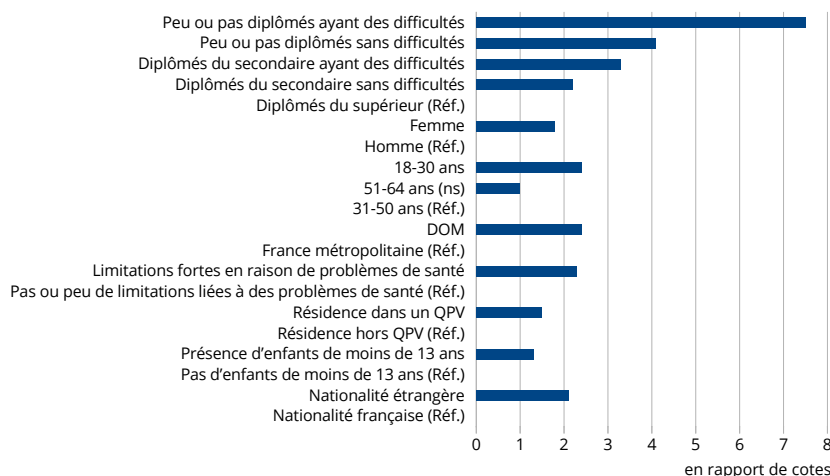
► Encadré – Les risques de non-emploi sont nettement plus élevés en cas de difficultés à l'écrit ou en calcul

La probabilité de ne pas être en emploi, relativement à celle de l'être, dépend de nombreuses caractéristiques. Ainsi la probabilité de ne pas être en emploi, relativement à celle de l'être, est 2,4 fois plus forte pour les personnes âgées de 18 à 30 ans par rapport à celles âgées de 31 à 50 ans, 2,4 fois plus élevée pour les résidents des DOM comparativement à ceux de métropole, 1,8 fois plus élevée pour les femmes que pour les hommes.

Ces caractéristiques contrôlées, le niveau de diplôme reste un facteur déterminant du non emploi. La probabilité de ne pas être en emploi est plus forte pour les personnes les moins diplômées et est d'autant plus élevée en cas de difficultés portant sur les compétences de base. Par rapport aux personnes diplômées du supérieur, les personnes peu ou pas diplômées ont 7,5 fois plus de risques de ne pas être en emploi lorsqu'elles font face à des difficultés à l'écrit ou en calcul ► **figure**. C'est près de deux fois plus qu'en l'absence de difficultés (4,1). Les personnes diplômées du secondaire sont moins pénalisées par l'existence de difficultés : dans ce cas, elles ont une probabilité 3,3 fois plus élevée que les diplômés du supérieur de ne pas être en emploi, alors que ce risque est 2,2 fois plus élevé en l'absence de difficultés.

Ces effets du niveau de compétences à l'écrit et en calcul sur la situation sur le marché du travail ont été estimés à l'aide d'un modèle logistique binomial estimant la probabilité de ne pas être en emploi. Afin de caractériser l'effet des difficultés à l'écrit ou en calcul selon le niveau de diplôme, les deux variables sont croisées en cinq modalités : les personnes peu ou pas diplômées, rencontrant des difficultés (1) ou n'en ayant pas (2), celles diplômées du secondaire, ayant des difficultés (3) ou sans difficultés (4), ainsi que les personnes diplômées du supérieur (référence).

Risques relatifs de ne pas être en emploi en 2022, selon le profil sociodémographique



Réf. : modalité de référence.

ns : non significatif.

Lecture : En 2022, toutes choses égales par ailleurs, les personnes peu ou pas diplômées rencontrant des difficultés à l'écrit ou en calcul ont une probabilité 7,5 fois plus élevée de ne pas être en emploi que celles diplômées du supérieur (modalité de référence).

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans hors personnes en étude, à la retraite, en incapacité de travailler pour des raisons de santé ou de handicap.

Sources : Insee-ANLCI, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

Les personnes en difficulté à l'écrit ou en calcul occupent très souvent des emplois peu qualifiés

Lorsqu'elles travaillent, les personnes ayant des difficultés à l'écrit ou en calcul occupent plus souvent des postes peu qualifiés, où le recours à la lecture et à l'écriture est moins fréquent [Legrand, 2013]. Cela vient en partie d'un moindre niveau de diplôme, mais reste vrai à niveau de diplôme donné.

Les personnes peu ou pas diplômées éprouvant des difficultés à l'écrit occupent nettement plus souvent des **emplois peu qualifiés** (52 % d'ouvriers ou d'employés peu qualifiés contre 38 % en l'absence de difficultés) ► **figure 4**. Il en est de même pour celles éprouvant des difficultés en calcul (57 %, contre 38 % en l'absence de difficultés). Les emplois d'ouvriers peu qualifiés sont relativement mixtes. En revanche, les postes d'employés peu qualifiés sont très majoritairement féminins. En outre, les personnes en

difficulté à l'écrit sont plus présentes sur les postes d'ouvriers qualifiés (29 %, contre 25 % en l'absence de difficultés), occupés essentiellement par des hommes. En revanche, elles sont moins présentes sur les postes d'employés qualifiés, occupés essentiellement par des femmes, et nécessitant peut-être davantage de compétences à l'écrit.

Dans une moindre mesure, les personnes diplômées du secondaire ayant des difficultés à l'écrit occupent aussi plus souvent des emplois peu qualifiés (30 % d'employés ou d'ouvriers peu qualifiés, contre 21 % en l'absence de difficultés). Elles occupent nettement plus souvent des emplois d'ouvriers qualifiés (35 %, contre 22 %), mais moins souvent des postes d'employés qualifiés (10 % contre 20 %) ou de profession intermédiaire (12 % contre 22 %). Les personnes diplômées du secondaire ayant des difficultés en calcul occupent également plus fréquemment des emplois peu qualifiés (32 % d'employés ou d'ouvriers

peu qualifiés, contre 21 % en l'absence de difficultés) et moins souvent des emplois relevant de professions intermédiaires. En revanche, elles exercent des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés aussi fréquemment que les personnes n'ayant pas de difficultés en calcul (dans plus de 40 % des cas). ●

Céline Pilorge (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr.

► Définitions

Selon le questionnaire de l'**enquête Formation tout au long de la vie (FLV)**, une personne rencontre des **difficultés** :

- **à l'écrit** lorsqu'elle a eu moins de 80 % de réussite à l'un des trois exercices portant sur les compétences fondamentales à l'écrit (lecture de mots, compréhension d'un texte simple, écriture de mots) ou lorsqu'elle n'a pas été en mesure de passer les épreuves à cause d'une maîtrise insuffisante de la lecture ou du français ; les difficultés sont **fortes** lorsqu'une personne a eu moins de 60 % de réussite dans l'un des trois domaines de l'écrit ;
- **en calcul** lorsqu'elle a eu moins de 60 % de réussite aux questions de calcul (plus difficiles que celles à l'écrit).

La **situation sur le marché du travail** est la situation principale (en emploi, au chômage, retraité, etc.) déclarée par la personne interrogée au moment de l'enquête. Une personne se déclarant spontanément au chômage n'est pas forcément un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT), les questions sur les critères de recherche effective d'emploi et de disponibilité n'étant pas posées. Les chiffres de cette étude diffèrent ainsi des situations d'activité au sens du BIT, telles qu'elles sont estimées avec l'**enquête Emploi**.

Les personnes **peu ou pas diplômées** désignent celles ayant au maximum le certificat d'études primaires (CEP) ou le brevet des collèges, ou les personnes n'ayant aucun diplôme.

Les personnes **diplômées de l'enseignement secondaire** sont celles diplômées d'un BEP, CAP ou du baccalauréat.

La définition d'un **emploi peu qualifié** se base, pour les ouvriers, sur celle des niveaux détaillés de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Pour les employés, la distinction est déterminée au sein de chaque profession, à partir du niveau et de la spécialité de formation des personnes qui l'exercent. Les postes d'employés peu qualifiés incluent notamment les agents de service de la fonction publique, les agents de sécurité, les employés de l'hôtellerie-restauration, les caissiers et employés de libre service du commerce, les salariés de particulier, les concierges et les vigiles.

► Sources

L'**enquête Formation tout au long de la vie (FLV)** a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 par l'Insee et la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère chargé du Travail.

Un volet « compétences » a été proposé à près de 16 200 personnes âgées de 18 à 64 ans résidant en France. Il a été réalisé avec l'appui de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale.

Le questionnaire comprend des exercices permettant d'évaluer les compétences fondamentales à l'écrit et en calcul des adultes, autour de situations de la vie quotidienne.

Cette étude porte sur les personnes de 18 à 64 ans, à l'exclusion des personnes qui sont en étude, en pré-retraite ou à la retraite, ou en incapacité de travailler pour des raisons de santé ou de handicap.

► Pour en savoir plus

- Bentoudja L., Murat F., « **En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit** », Insee Première n° 1993, avril 2024.
- Branche-Seigeot A., « **Participation au marché du travail, employabilité et compétences de base : le cas français** », Économie Appliquée n° 66-3, pp. 67-106, septembre 2013.
- Legrand Z., « **La maîtrise insuffisante des savoirs de base : un obstacle pour s'intégrer au marché du travail ?** », Dares Analyses n° 045, juillet 2013.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la
publication :
Fabrice Lengart

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Rédaction :
A. Gadaud

Maquette :
L. Lamy-Verdin

✉ @insee.fr
✉ @InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP252080
ISSN 0997-6252
© Insee 2025
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



Insee